

d'attendre tout du curé ou des vicaires, tout, excepté ce qu'ils sont faits pour nous transmettre : la lumière et la grâce. »

Il est clair que si le prêtre peut se reposer sur des laïcs bien formés pour faire apprendre aux enfants du catéchisme, aux militants de l'Action catholique, aux Confréries, les chants liturgiques, sa tâche de président de la prière en sera grandement facilitée. C'est pourquoi D. Gazeau invite à choisir comme maître de chœur paroissial « un homme jeune, dévoué et disposant de loisirs, aimant la liturgie et capable d'exercer une autorité tout en sachant se tenir à sa place ». Il faut avouer que c'est l'oiseau rare qu'on demande. Aussi l'auteur insiste-t-il davantage, et c'est le but de ces pages si denses, sur la création d'une école normale grégorienne dans chaque diocèse. Pour que cette école devienne ce moyen à peu près sûr de la rénovation du chant populaire, il faut qu'elle remplisse trois conditions absolument nécessaires : 1) qu'elle réponde à un besoin; 2) qu'elle soit canoniquement érigée; 3) qu'elle soit financièrement autonome.

D. Gazeau se rend parfaitement compte de la difficulté de l'entreprise; mais il a tout prévu et son plan de campagne, son plan de bataille est au point. Il entre dans les détails administratifs, il donne les principes spirituels qui amèneront les esprits à se pénétrer de l'idée-force trop souvent négligée, à savoir que si l'on veut réussir à faire chanter les fidèles à la messe paroissiale, il faut s'organiser sérieusement sur le terrain de la technique musicale et grégorienne. L'essentiel est d'avoir constamment sous les yeux le but à atteindre : redonner à tous les chrétiens, avec une grande acuité, le sens religieux du « Service divin ».

URBAIN SÉRÈS.

JEAN LASHERMES : *Messe brève en mi bémol de la consolation et de l'espoir*. Éditions de musique religieuse J. Lashermes à Brignais (Rhône).

Il n'entre point dans le programme de *La Maison-Dieu* de se lancer sur les sentiers épineux de la critique musicale. Nous acceptons volontiers les avis compétents que reproduit le prospectus de cette messe adressée au clergé et aux maîtres de chapelle. Nous comprenons aussi l'appel au souvenir ému des premiers exécutants dans des « lagers », avec cette réserve toutefois que, dans le passé, les souvenirs émus ont perpétré de bien piètres musiques, depuis les cantiques de première communion jusqu'à l'inénarrable *Minuit, chrétiens* inclusivement. Mais puisque l'auteur-éditeur se flatte d'être « liturgique », il tombe par là même sous notre coupe. Rappelons-lui donc que la liturgie interdit de reprendre en chœur les intonations déjà lancées par le célébrant et qu'elle prohibe toute répétition indue, il faudra donc rayer pour être « liturgique » : *Gloria, Gloria in excelsis Deo*, ainsi que *Credo, Credo in unum Deum, Credo, Credo in unum Deum*, pour commencer respectivement ces deux chants à « Et in terra pax hominibus (sans répéter ces derniers mots inutilement) bonae voluntatis », et à : « Patrem omnipotentem ». Pour le reste, abstraction faite de la musicalité, que nous n'avons pas à juger ici, le spécimen paraît liturgique et bien charpenté. Trois observations toutefois : 1° l'École de Solesmes a fait bonne justice des pénultièmes

semi-brèves sous prétexte d'accentuation; 2° la liturgie musicale ne connaît que l'opposition chœur restreint et grand chœur, elle prohibe celle des chœurs d'hommes et de femmes et semble déconseiller le contraste entre basses et dessus; 3° pour insister et souligner, le chant liturgique vocalise un mot ou le met en fugue entre les parties, mais ne les répète pas.

H.-R. PHILIPPEAU.

M.-A. COURIER, O. P. : *Chantons le psautier de Notre-Dame — le Rosaire*. Paris, Secrétariat du Rosaire, 222, faubourg Saint-Honoré (8^e), 1946, 26 pp.

Cette plaquette, sous la forme de vingt cantiques, présente « de simples élévations sur les mystères de la foi proposés par le rosaire ». On y trouve en particulier huit séries différentes de quinze couplets adaptant les mystères du rosaire au peuple chrétien, à la jeunesse, à l'eucharistie, etc...; quelques cantilènes aux Vierges des pèlerinages de Paris, Chartres, Boulogne et divers cantiques à la Vierge. Toutes ces pièces sont très facilement utilisables et pourront rendre de réels services — par la variété des textes qui proposent de nouvelles réflexions sur les mystères selon les différents états de vie, ce qui évite la monotonie — par les idées ou images simples et claires — par la langue aisée et moderne — par les airs, ou déjà connus, ou très simples à exécuter, et souvent interchangeableables. L'auteur nous invite à ne pas juger ces œuvres d'un point de vue absolu : style soigné, vocabulaire renouvelé, rythme oral infaillible, musique choisie, en un mot dans le sens d'un renouveau de valeur dans le cantique populaire; mais à l'accueillir dans un but pratique et apostolique comme une aide apportée aux âmes chrétiennes pour « nourrir leur piété envers Notre-Seigneur et Notre-Dame ». Nous ne doutons pas que ce but soit atteint.

J. G.

ROBERT MIALHE : *Ce que le Baptême donne à l'enfant*. Paris, Spes, 1946, 32 pp., in-16 (coll. « Prends et lis »).

Cette brochure, destinée à un très large public, envisage le baptême sous tous ses aspects : pratique, apologétique, théologique. L'aspect liturgique n'est pas négligé et le chapitre III comporte une bonne explication sommaire des cérémonies.

A.-M. R.

A. DU SARMENT : *Claudiel et la liturgie*, préface de P. Claudel. Paris, Desclée de Brouwer, 1946, 188 pp., in-16.

« Nous livrons ces beaux textes à la méditation du lecteur. Il nous a semblé que le meilleur plaidoyer que l'on pourrait faire en faveur de Claudel était de le laisser parler sans vouloir à tout prix l'éplucher. Certains lecteurs nous reprocheront peut-être de ne pas assez creuser les idées que nous exposons, de ne pas faire une analyse plus poussée des exemples que nous donnons... » C'est l'auteur qui parle ainsi (p. 137) et nous ne pouvons mieux résumer l'impression que nous a faite son livre.

A.-M. R.